

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.016



FOIRE DES SEMENCES : Coincédant avec le 12^e Salon de la Machine Agricole, une Foire nationale des Semences sera ouverte aux producteurs, du 24 au 29 janvier, au Parc des Expositions de la Ville de Paris. Cette exposition comprendra aussi des plants de pommes de terre.

VINS DE SAUMUR : La Foire aux Vins de Saumur aura lieu les 4 et 5 février, sous le pèristyle du Théâtre, à Saumur.

UNE VAGUE DE FROID sévit sur toute la France. Il a neigé à Aix, à Marseille et dans le Sud-Ouest ; le Canal du Centre est gelé. On enregistre un froid de -18° sur les hauts plateaux du Bourbonnais, -7° à Bordeaux. -15° à Metz et à Vesoul.

DROITS DE DOUANE SUR LES POMMES DE TERRE : A titre exceptionnel et temporaire, le droit de douane est modifié ainsi qu'il suit : Pommes de terre à l'état frais importées du 1^{er} mars au 1^{er} juillet inclusivement : tarif général, 84 francs ; tarif minimum, 42 francs. Pendant les autres périodes : tarif général, 60 francs ; tarif minimum, 30 francs. Ce même décret relève les droits sur la féculé.

AU DANEMARK, la production des œufs est très développée. Il existe 22 millions de volailles ; on exporte annuellement plus de 900 millions d'œufs. La coopération a permis aux petits producteurs de tirer un bon parti de leurs œufs, tout en donnant au consommateur le maximum de garantie. Il y a, à la base, une discipline qui a été le facteur de cette réussite.

EN POLOGNE, certains produits agricoles ont baissé de 50 %, notamment les prix des chevaux, des vaches, des porcs et des œufs. Les céréales, par contre, se sont maintenues sensiblement aux mêmes prix que l'année précédente.

LES POISSONS PARLENT ! Allons-nous réformer le vieux dicton « muet comme un poisson », car il paraît que les poissons ne seraient pas muets et même qu'ils chantaient ! Un savant ichtyologiste genevois a fait des expériences sous les eaux du lac Léman, à l'aide d'un microphone enregistreur spécial. Il aurait pu discerner ainsi le langage des poissons, qui émettent un très léger bruit, mais fort mélodieux.

VINS DE CHAMPAGNE : L'Union des viticulteurs Champenois a décidé d'organiser, en 1933, une Foire aux Vins qui se tiendra à Epernay, du 2 au 5 Mars, inclus, dans les celliers de la maison Berrier-Jouët.

Démonstrations de traitements d'arbres fruitiers

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, notre Syndicat départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures, poursuit ses différentes démonstrations, auxquelles nous convions tous les cultivateurs.

A PLESSÉ : Mercredi 1^{er} février, à partir de 10 heures du matin, dans un verger de M. Marion de Procé.

A CHEMERE : Mardi 7 février, à partir de 10 heures du matin, dans un verger, près du bourg.

A MAISON : Mardi 14 février, à partir de 10 heures, dans un verger de la Bidrière.

Nous rappelons, à propos de ces démonstrations, que notre Syndicat de Défense poursuit uniquement un but de vulgarisation des traitements d'hiver des arbres fruitiers, pour aider les cultivateurs à débarrasser leurs pommiers et poiriers des mouches, lichens et divers parasites. Nous ne faisons aucunement de publicité pour tel ou tel pulvérisateur, ou tel produit plutôt qu'un autre. L'expérience seule guidera le cultivateur dans son choix et dans ses préférences.

Nettoyez vos Pommiers



Voici un pommier chargé de touffes de gui comme on en voit trop souvent malheureusement dans nos champs. Si le gui est un présage de bonheur, il ne présage guère une forte récolte de pommes.

L'Abandon des Campagnes

Le drame social de la dépopulation des campagnes s'aggrave de jour en jour. Sur les résultats du dernier recensement, on peut baser deux certitudes : la tendance à rester stationnaire accusée par la population française et l'accentuation marquée de l'exode des campagnes vers la ville. Et ce qui accuse de la façon la plus inquiétante cette seconde certitude, c'est que l'effectif du village diminue sans cesse alors, cependant, que la natalité est plus grande à la campagne qu'à la ville. Ce surcroît de naissances ne parvient donc pas à compenser les départs puisque, d'année en année, nos départements ruraux voient réduire sensiblement le nombre de leurs habitants.

Quand, en 1790, la Constituante fit évaluer, à l'aide des moyens de statistique d'une précision qui n'était qu'approximative, la population de la France, la proportion des urbains et des ruraux était la suivante : les premiers étaient 5.700.000 et les seconds 20.500.000 ; il y avait donc 78,24 % d'habitants des campagnes. Aujourd'hui, on n'en recense plus que 55 %. C'est depuis un demi-siècle et surtout depuis une trentaine d'années que le dépeuplement du village au profit de la ville s'est accentué. L'exode rural se produit sans arrêt, avec une progression dont il est impossible de nier le danger.

Récemment, M. Joubert de la Tour a communiqué à l'Académie d'Agriculture le résultat de constatations faites à cet égard ; elles sont particulièrement inquiétantes. Dans 38 départements la population est en décroissance. Les plus atteints sont le Puy-de-Dôme, les Côtes-du-Nord, la Creuse, la Saône-et-Loire, le Finistère, la Haute-Loire, la Dordogne. Le mal sévit donc partout, du nord au sud, de l'est à l'ouest. Et si un élément de contrôle est nécessaire pour affirmer la disparition progressive de la main-d'œuvre agricole, nous indiquons quelle est l'importance, dans certaines régions, de l'élément étranger. Pour ne citer que des départements essentiellement agricoles, notons que le Gers compte 15.274 étrangers, la Côte-d'Or 13.904, l'Aveyron 13.190.

Enfin, pour qu'on se fasse une idée de ce que peut être l'exode vers la ville, remarquons que Paris et sa banlieue ont vu, en cinq ans, leur population augmenter de 305.208 habitants. Ajoutez à cela le nombre de ruraux dont l'exode n'a jamais dépassé la ville voisine et vous pourrez vous rendre un compte exact de la gravité du péril.

Celui-ci n'atteint d'ailleurs pas que la France, le même phénomène de l'abandon de la terre s'est produit dans l'ensemble de l'Europe, où partout la même fascination de la ville amène les mêmes résultats et dans une proportion parfois plus forte encore que chez nous. C'est, par exemple, l'Angleterre, qui ne compte plus que 24 % d'agriculteurs. L'Allemagne qui, en 1871, n'avait que huit villes de plus de cent mille habitants, représentant une population de 1.963.000 individus, en a aujourd'hui vingt-sept, avec une population totale de 8.261.000 habitants. L'Italie, dans ses villes, s'est accrue

de 36 % au détriment de ses campagnes. En Suède et en Norvège, on est aussi inquiet de la gravité d'une évolution démographique du même genre. Ajoutons que, pour certains pays, c'est hors des frontières mêmes que les habitants ont porté leurs pas, puisque, au dernier recensement, plus de 1.500.000 étrangers, dont la moitié étaient d'anciens cultivateurs, sont venus en France travailler dans l'industrie urbaine.

Un grave problème social et économique s'impose donc à la sollicitude de tous les gouvernements, qu'il s'agisse d'Etats de pouvoir absolu ou d'Etats aux institutions libres. Le mal est partout le même. Dans son propre excès peut-être trouvera-t-il son remède. De très bons esprits nous le suggèrent. Ils croient que, peu à peu, un revirement se fera et que le retour à la terre, annoncé avec une élocution si précise par M. Méline, ne sera pas un mythe. Reconnaissons, cependant, qu'on n'en prend pas le chemin.

Cette dépopulation des campagnes a de pénibles répercussions économiques. Plus les ruraux s'amoncellent dans les villes, plus ils contribuent, d'une part, à l'envasement de certains salaires, et de l'autre, au renchérissement constant de la vie ; il y a ainsi dans l'exode des terribles effets de double cause de déceptions amères. En revanche, la main-d'œuvre se raréfie dans les fermes ; par suite, les salaires ruraux s'élèvent, les conditions de travaux s'améliorent, et c'est justement le plus curieux des paradoxes qu'on abandonne les champs à l'heure où l'existence y devient plus facile.

Pendant longtemps les travailleurs agricoles pouvaient se plaindre de l'appât de leur sort, de leurs salaires de famine qui ne leur permettaient pas d'élever une famille souvent nombreuse. Leurs griefs ont à peu près perdu de leur raison d'être. Le taux des gages et salaires s'est accru et la journée de travail s'est réduite, en même temps que l'intervention des machines atténue l'effort humain. Parallèlement, en France, des lois libérales ont apporté aux travailleurs le bienfait de réformes de nature à les satisfaire en bien-être, en dignité, en sécurité.

La crise économique actuelle arrête évidemment pour un temps le courant qui porte le paysan vers la ville ; la question est de savoir si l'expérience qui en résultera le retiendra au sol dans l'avenir. Il faut, d'ici là, s'efforcer de le persuader que la vie urbaine ne représente que rarement l'idéal qu'il a rêvé, mais qu'elle apporte à beaucoup des déceptions cruelles.

L.-D. ARNOTTO.

Syndiqués !

VOUS POUVEZ REALISER D'APPROPRIABLES ECONOMIES EN EFFECTUANT VOS ACHATS CHEZ LES NOMBREUX COMMERÇANTS QUI ACCORDENT DES REMISES A NOS ADHERENTS.

Un Brin de Causette...



Avez-vous lu ça dans votre journal : « New-York. — L'Université Butler, à Indianapolis, inaugurer le 27 janvier un cours de Science Matrimoniale, destiné à faciliter la vie conjugale et à faire diminuer le nombre des divorces. Ce cours sera donné par un célèbre avocat et coûtera 5 dollars par personne ou 7 dollars 50 cents par couple. »

Hein ! quelque vous en pensez les amis ? d'abord vous, les mamanselles, qu'avez-vous de leçons pour votre gouverneur et pis nous autres, les hommes, les ceusses qui sont mariés, qui connaissent point le paradis sur terre, rapport que nos épouses sont point terribles des anges. (P't'être qu'elles disent la même chose de nous ?) Pourquoi alors c'est qu'on irait pas suivre tout un cours de Science Matrimoniale, qu'amènerait le bonheur et la paix dans les ménages ?... Il en coûterait que la traversée de l'Atlantique (à bord d'un bateau qui prend point feu) et pis 5 dollars par tête de pipe !

Ben sûr j'va me faire agoniser de sottise, à c't' idée, rapport que nous sommes point des Américains et pis que chez nous les époux sont attachés pour la vie et qui se démettent pas pour un « oui » ou pour un « non », comme ceusses du Nouveau monde — qui nous appellent des retardataires ! C'est que, là-bas, le divorce c'était une question de goût, ou ben une question de mode. Ceusses qu'ont point divorcé une fois ou deux, sont point des « business men », des gens comme tout l'monde. A quoi bon jouer les sentiments, quand c'est que l'intérêt dépassant tout et qui a que la course au dollar qui compte.

J'vais même, l'autre dimanche, qu'une célèbre « étoile » américaine — une « star » comme y disent — en sortant de chez le pasteur, où c'est qu'elle venait de se marier, avoir couru chez son avocat pour divorcer ! Pour un record de désaccord, ça c'est le record, ou je m'y connais point ! Conseillons à c'te « étoile » flânante d'aller suivre le cours de Science Matrimoniale, pour 5 dollars seulement. Mais j'doutai ben que ces bonnes leçons allaient lui mettre quelques grains de sagesse dans la tête.

En France, par bonheur on est un peu raisonnable... et on le serait encore ben davantage, si que chacun méditait un brin les règles pour être heureux en ménage. J'on la, sous les yeux, des conseils pour les jeunes épousées, ouï-ouï leur dit : « Tâchez de garder pour vous les incidents désagréables qui surviennent dans votre vie domestique — Adaptez les dépenses aux recettes et faites en sorte qu'il vous reste une poire pour la soif — Dans les rapports mutuels il faut avoir les mêmes prévenances qu'au temps des fiançailles et être aussi aimable dans son intérieur, que dehors avec les étrangers (atouchon !...) — N'oubliez pas que l'autre partie n'est qu'une faible créature humaine et non un ange (atouchon !...) y a des courants d'air — Ne soyez pas jaloux, la jalousie est un fiel qui corrompt tout le miel de notre vie — Essayez d'être un soutien fidèle, une consolation pour votre pauvre époux... »

Vous avez ben entendu mesdemoiselles et mesdames ? Relisez ça deux fois et pis prenez en de la graine, vous m'en direz des nouvelles !... Oh ! j'sais ben qui en a qui réclament pour les femmes, les mêmes droits, les mêmes avantages, que pour les hommes, qui veulent l'égalité des deux sexes. On en recueillera un jour, mais pour le moment y a point d'égalité... puisque d'abord y a une supériorité du biau sexe sur le vilain.

maître Jeanrot

EN 2^e PAGE :

La Défense du Marché du Blé

Une démonstration à Blain



Le vilain temps de vendredi matin, 20 janvier, empêcha de nombreux cultivateurs d'assister à nos essais. Voici une petite pompe « Caruelle » pulvérisant un pommier avec une solution « d'ivernal », produit à base de colorants organiques.

La Production du Beurre

Dans les fermes qui se trouvent à proximité des grands centres, le meilleur parti à tirer du lait est de le vendre pour la consommation au naturel. Ailleurs, on en fabrique du fromage et un peu partout on le transforme en beurre.

La fabrication du beurre a fait de grands progrès. Au dernier Congrès de la Laiterie, un beurrier du Centre disait à un de nos confrères de la presse agricole normande : « Vous autres, Normands, vous vivez encore sur votre réputation séculaire de producteurs de beurre et il ne semble pas que vous ayez démerité, mais je crois bien que nous ne tarderons pas à démontrer sur le marché que l'on peut trouver ailleurs du beurre tout aussi bon que celui de Normandie. »

La qualité du beurre ne tient pas seulement à celles de la vache laitière et des herbes, mais elle tient aussi, et peut-être essentiellement, aux soins de fabrication. D'ailleurs les qualités des vaches laitières de toutes races, comme aussi celles des prairies, peuvent toujours être améliorées, soit par la sélection, soit par la culture, et ainsi partout on doit arriver à produire un beurre à peu près parfait. Là où les vaches sont tenues avec une grande recherche d'hygiène et nourries de bons fourrages, il est toujours possible, grâce aux nouveaux procédés, de faire des beurres de première qualité, de bonne conservation et capables de rivaliser avec les marques les plus estimées sur les grands marchés.

La multiplication des laiteries coopératives a beaucoup contribué à améliorer ce produit, qui est une des bases de l'alimentation et dont la consommation s'étend de plus en plus.

Les bons beurres se vendent bien aux cours des marchés locaux, mais ceux-ci sont loin de les rémunérer à des prix en rapport avec leur réelle valeur. D'autre part, des tentatives ont bien été faites pour amener ces beurres de choix aux Halles de Paris, mais elles ont été infructueuses à cause des frais de toute nature et des mauvaises conditions de transport ou de placement, en sorte que, tous comptes faits, le prix de vente, quoique plus élevé, se trouvait, dans la réalité, moins avantageux que celui du marché local.

Ce point de vue, placement du produit, n'a pas une importance moindre que celui de l'amélioration de la fabrication, et, pour le placement, la coopération peut intervenir aussi efficacement que pour la production améliorée. C'est, en effet, par elle que, dans les Charentes notamment, les laiteries coopératives sont arrivées à trouver, pour leurs produits d'ailleurs irréprochables, une place de choix sur le marché de Paris d'abord et, peu à peu, malgré la distance, sur le marché anglais, qui offre un si bon débouché à toute l'exportation alimentaire.

Par le même principe d'organisation industrielle et commerciale, la production étrangère nous donne la bonne leçon. Depuis 1890, alors que le chiffre de nos exportations de produits agricoles en Angleterre ou nous avions le pas, diminue, le Da-

nemark, par contre, qui est moins grand que notre Normandie et notre Bretagne réunies, est arrivé à écouler annuellement pour 400 millions de produits agricoles de toute sorte, de beurres principalement.

La Normandie, qui s'endormait sur ses lauriers agricoles, a été la première à prendre alarme de la concurrence à ses beurres et le meilleur procédé qu'elle ait trouvé, elle aussi, a été de transformer sa production individualiste en production coopérative. De notables efforts ont été faits dans ce sens dans le Calvados, dans la Manche, et ont donné les meilleurs résultats.

Il ne faudrait pas d'ailleurs se mettre dans l'idée que la création et le fonctionnement d'une laiterie coopérative demandent de grands capitaux, qu'ils engagent de lourdes responsabilités et exigent une capacité professionnelle hors ligne. Nous avons eu l'occasion, cet été, de visiter une de ces coopératives laitières créées en Normandie. Ses dépenses d'installation n'ont pas dépassé une somme totale de cinquante mille francs. Un ménage suffit à diriger la fabrication du beurre, à en faire l'expédition tous les deux ou trois jours et à tenir une comptabilité des plus simples. La surveillance est exercée par les fermiers associés et elle se réduit, pour chacun, à une présence de quelques heures par semaine.

Quelques conseils sur la fabrication :

Si l'on barattait la crème dès sa sortie des centrifuges, l'air ambiant viendrait oxyder les matières grasses, aussi est-il nécessaire de laisser mûrir la crème. Il se produit une fermentation dont on ne connaît pas exactement la nature, mais qui est probablement lactique ; il y a dégagement d'acide carbonique qui, lors du barattage, protège les globules butyreux. L'expérience a montré qu'il fallait, pour opérer dans de bonnes conditions, maintenir la crème à une température voisine de treize degrés centigrades ; on arrive aisément à ce résultat par l'emploi d'eau chaude ou d'eau froide, suivant que la température de la crème est inférieure ou supérieure à treize degrés.

De la bonté de la crème dépend la bonté du beurre. Les crèmes douces, fraîches, donnent de bon beurre, de bonne conservation. Mais le malaxage et le salage influent aussi beaucoup sur sa qualité. Les premiers jours, rien ne se remarque d'un malaxage déficient et même les beurres imparfaitement malaxés sont plus agréables au goût. Cependant, après un peu de temps, surtout par la chaleur, l'acide lactique se développe et donne un produit aigre qui n'est plus acceptable comme beurre de table ; il faut se hâter de le fondre. Un salage bien fait a une influence marquée sur la qualité et la conservation du beurre.

Pour finir, une utile recommandation : depuis longtemps les Danois, et il serait à propos, surtout pour les produits d'exportation, de suivre leur exemple, ont pris l'habitude de pasteuriser la crème à 85 ou 90 degrés centigrades, comme on fait pour le lait. Grâce à cette pré-

Elections aux Chambres d'Agriculture

Cultivateurs des Arrondissements
de Nantes et Châteaubriant
n'oubliez pas de voter
le Dimanche 5 Février

Nous rappelons que les Membres de chaque Chambre départementale d'Agriculture, élus au suffrage universel, sont nommés pour six ans, mais renouvelables par moitié tous les trois ans. Les premières élections ont eu lieu en 1927. En 1930, un tirage au sort désigna les arrondissements d'Ancenis, Paimbœuf et Saint-Nazaire.

Cette année, le dimanche 5 février, les cultivateurs des arrondissements de CHATEAUBRIANT et NANTES auront à nommer leurs représentants. Les membres sortants, de par la loi, sont toujours rééligibles.

Nous apprenons que LES MEMES CANDIDATS SE REPRESENTENT : Ce sont des professionnels, que nous connaissons tous et qui ont fait leurs preuves. Ils ont défendu, avec zèle, notre cause agricole, tâche particulièrement ingrate, au milieu de cette crise économique que nous traversons. Les cultivateurs leur en sauront gré et les désigneront à nouveau, pour les représenter au sein de leur Chambre d'Agriculture.

N'oublions pas que le rôle primordial de nos Chambres d'Agriculture, qui sont nos porte-paroles près des Pouvoirs publics. Tous les cultivateurs doivent s'y intéresser, leur faire confiance et leur apporter un nombre considérable de suffrages.

Que TOUS ceux qui sont inscrits sur les listes électorales (ELECTEURS ET ELECTRICIENS) n'oublient donc pas d'aller voter dimanche 5 février, pour la liste d'union professionnelle agricole, afin d'éviter un second tour de scrutin, le dimanche suivant, si le quantum n'est pas atteint.

C'est un DEVOIR, pour tout cultivateur soucieux de défendre sa profession, sa famille et son bien-être.

Un Avertissement

Les Agriculteurs envahissent
la Préfecture de Chartres

Samedi 14 janvier, 3.000 cultivateurs s'étaient réunis à Chartres, dans la salle des conférences de la place des Halles et sur cette même place, pour prendre part à une manifestation de protestation contre l'effondrement des cours du blé et de tous les produits agricoles. Au cours de cette manifestation, les orateurs préconisèrent les moyens de résistance employés par les fonctionnaires et la grève de l'impôt si des solutions immédiates n'intervenaient pas.

Un ordre du jour fut voté, demandant notamment que des mesures soient prises pour porter le prix du blé à 140 francs le quintal, celui de l'avoine et de l'orge à 100 francs, celui du lait à 1 franc le litre.

Une délégation, conduite par M. Huet, devait être reçue à la préfecture, mais la tête du cortège en ouvrant de force les grilles d'entrée et la foule pénétra dans les couloirs jusqu'aux bureaux du préfet, qui furent envahis. Les manifestants montèrent sur les tables, les radiateurs et les canapés.

M. Jouve, préfet, téléphona au ministère de l'Intérieur pour attirer l'attention du président du Conseil et du ministre de l'Agriculture sur la manifestation. M. Huet résuma les revendications et recommanda le calme aux manifestants qui se retirèrent.

Le gouvernement traite les agriculteurs en ennemis. Les agriculteurs serrent les poings, montrent les dents et ils ont bien raison. Il faudra bien que le gouvernement finisse par entendre ceux qui nourrissent la nation.

caution qui a pour but de détruire les micro-organismes, ils donnent à leur beurre une qualité régulière et la faculté de conservation la plus grande possible.

LONDINIERES,
Professeur d'agriculture.



Nos Importations Agricoles et les Traités de Commerce

Sous ce titre, notre confrère Firmin Baccionier, rédacteur en chef de « La Production Française », a publié un remarquable article relatif aux traités de commerce désastreux, conclus avec certains pays, au détriment de nos producteurs. Nous en extrayons le passage ci-dessous :

« Voici d'abord l'Espagne. En 1931 (dernière année pour laquelle nous ayons des renseignements complets), l'Espagne nous a vendu pour 1.402 millions de marchandises et nous lui en avons vendu pour 685 millions. C'est-à-dire que les achats de l'Espagne à la France ne représentent même pas la moitié des achats de la France à l'Espagne. Et dans les 1.402 millions de marchandises que l'Espagne nous vend, il y a, en chiffre rond, 1.200 millions de produits agricoles : 640 millions de fruits de table, 251 millions de vins, 43 millions de légumes frais, 43 millions de pommes de terre, etc... En bref, l'Espagne ne nous vend guère que des produits agricoles, alors que sur les 685 millions de produits qu'elle nous achète, il y a à peine 200 millions de produits de notre sol. La balance de nos échanges agricoles avec l'Espagne représente pour la France une perte d'un milliard. »

Après l'Espagne, l'Italie. En 1931, l'Italie nous a vendu pour 1.440 millions de marchandises et nous lui en avons vendu pour 992 millions. C'est-à-dire bien près d'un demi-milliard de perte pour la France.

Mais voici l'important : dans les 1.440 millions de marchandises que l'Italie nous vend, il y a pour plus d'un milliard de produits agricoles, que nos paysans sont parfaitement capables de fournir, puisque dans ce milliard nous voyons figurer 252 millions et demi de bœufs, 70 millions de viandes fraîches ou salées, 55 millions de peaux, 163 millions de soies et de bourres de soie, 106 millions de fromages, 76 millions de fruits de table, 38 millions et demi de chanvre, 103 millions de vins, etc... Quant aux achats agricoles que nous fait l'Italie, leur valeur n'atteint même pas 200 millions. Nos échanges agricoles avec l'Italie se soldent par une perte de 800 millions au détriment de nos agriculteurs.

Avec les pays de l'Europe centrale et orientale, les résultats de nos traités de commerce ne sont guère plus heureux. C'est notre agriculture qui, en règle générale, fait les frais des conventions commerciales que nous avons conclues avec ces pays depuis la guerre.

Avec l'Allemagne, la situation est un peu différente, mais néanmoins fort instructive. L'Allemagne, qui est un pays principalement industriel, échange avec nous beaucoup plus de produits industriels que de produits agricoles. Mais savez-vous que l'Allemagne, qui ne produit pas assez de choses pour se nourrir, qui a besoin de certains produits agricoles qui se trouvent chez nous, vend à la France beaucoup plus de produits agricoles que la France n'en vend à l'Allemagne ? En 1931, l'Allemagne nous a vendu pour un milliard environ de produits agricoles, alors que le montant des produits agricoles que la France a vendus à l'Allemagne atteint péniblement 700 millions !

Que faut-il de plus pour établir que nos traités de commerce conclus par le gouvernement de la République depuis la guerre l'ont été sur le dos de nos cultivateurs, de nos éleveurs, de nos viticulteurs ?

La Vie Syndicale

Electrifications Rurales

Des conférences sur l'électrification rurale auront lieu le dimanche 29 janvier, à :

LEGE, Salle du Patronage, à 9 h.
LA LIMOUZINIÈRE, Salle du Patronage, à 11 heures.

Tous les cultivateurs sont cordialement invités.

Saint-Julien-de-Vouvantes

M. MARCHAND ALPHONSE, au bourg de Saint-Julien-de-Vouvantes, est nommé Agent de notre Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et de notre Coopérative. Tous nos adhérents de Saint-Julien pourront désormais s'adresser à M. Marchand.

Couvseuses et Eleveuses

Marque « La Nationale », à régulateur bi-métallique ; aucune surveillance ; depuis 30 ans jusqu'à 600 œufs, à partir de 395 francs. Eleveuses au pétrole et au charbon.

Couvseuses Mammouth, à chauffage central, jusqu'à 40.000 œufs. Eleveuses industrielles à sections, avec chaudière de 1.000 à 10.000 poussins. S'adresser au Syndicat. Remise à nos adhérents.

Gants en Caoutchouc

Pour épandage de l'acide sulfurique. Qualité extra. Taille : 21 fr. En commandant, indiquer : grande, moyenne ou petite taille.

La Défense du Marché du Blé



Conseils de Saison

Dès la fin de janvier, si le temps est propice, en tout cas aussitôt la période de froid, on doit être en mesure de faire les premiers semis au potager. Si vous possédez une plate-bande le long d'un mur, face au midi ou au sud-est, vous pouvez commencer vos premiers semis de carottes hâtives, après avoir étendu sur votre sol des engrais bien décomposés, du terreau par exemple ; les fumeurs neufs devront être écartés, ils ne produisent que des racines fourchues et contrefaites. Si vous n'avez pas de fumier décomposé, utilisez des engrais chimiques, des sulfates d'ammoniaque par exemple, à raison de 30 à 40 grammes au mètre carré, que vous enterrez par un bon labour. Faites en sorte que votre terre soit bien friable et qu'elle présente une légère inclinaison au sud, ce qui aura pour but de hâter la végétation d'une manière très appréciable. Avec votre pelle vous tracerez des sentiers perpendiculaires au mur, à 1 m. 33 les uns des autres, afin de faciliter les travaux futurs : binage, sarclage ; vous les tasserez légèrement, puis vous tracerez des petits rayons de deux centimètres de profondeur et à 12 ou 15 centimètres les uns des autres, en sorte qu'ils soient parallèles à l'allée.

Pour ce premier semis, procurez-vous de la graine de « Carotte Nantaise hâtive améliorée » et vous aurez toute satisfaction comme précocité et qualité. Vous ferez votre semis aussi égal que possible ; dans ce but, procurez-vous un peu de blanc de Meudon que vous introduirez dans votre sac à graine et que vous agitez de façon qu'elle soit complètement blanche, ce qui la rendra plus apparente sur la terre, puis vous couvrirez vos petits rayons avec un coup de râteau fin.

Si vous aimez les radis, jetez à la volée quelque graine, mais très claire, afin qu'elle ne nuise pas à votre semis de carottes, donnez de nouveau un coup de râteau pour couvrir votre graine et laissez légèrement votre terre avec votre pelle ou avec une planche à laquelle vous aurez préalablement assujéti un manche. Sur le tout, répandez une légère couche de sable, si vous en avez à votre disposition, ou de terreau.

Au moment de semer vos carottes, vous aurez en soin de ménager un rayon au pied du mur, pour faire un semis de laitues, de choux batis, de manière à avoir des plants plus précoces à votre disposition et suivant vos besoins. Il va sans dire que si vous n'avez pas de mur vous pouvez y suppléer avec un abri artificiel. Si le temps est doux, la levée se fera au bout de 12 à 15 jours. Soyez attentif à visiter votre semis, car les limaces et les escargots sont très friands, en prévision, punissez-vous de chaux vive que vous maintiendrez dans un endroit très sec et dès que vous apercevrez que vos carottes sont près de lever prenez un sac clair, dans lequel vous aurez mis de la chaux, et vous ferez le tour de votre semis en agitant, de façon à faire un petit nuage de chaux qui détruira tous les insectes qui dévoreraient votre semis. Il est urgent de faire cette opération de grand matin. Si vous constatez que les insectes sont nombreux, recommencez l'opération quelques minutes après la première. S'il venait à tomber de l'eau, vous devez recommencer l'opération le lendemain. Si par hasard vous étiez trop infesté de limaces, procurez-vous un peu de son, auquel vous mélangerez intimement un peu de sulfate de cuivre en poudre, et vous en ferez un petit cordon tout autour de votre semis, les limaces et les escargots, qui sont très friands de son, seront assurément détruits par ce stratagème.

Quand votre semis sera levé et qu'il aura six à huit centimètres de haut, vous procéderez à l'éclaircissement, vos carottes se trouvant par rangs, l'opération sera simplifiée : vous en laisserez de douze à quatorze par rang, elles se trouveront à distance convenable pour cette première saison. Si elles vous paraissent dures, quelques-unes ont des petites feuilles jaunes, faites une pulvérisation à la nicotine étendue de neuf fois son volume d'eau : si au bout de quelques jours la végétation n'avait pas repris, regardez de très près, elles doivent encore avoir des poux, recommencez vos pulvérisations à la nicotine que vous porterez à 2°, c'est-à-dire que vous ferez six fois son volume d'eau, opération que vous devrez répéter chaque fois que vous constaterez des poux, qui paralysent leur végétation.

Ne vous effrayez pas des soins que je vous indique, on n'a rien sans peine quand on veut réussir. Vous pouvez mettre en terre l'ail, l'échalote, si vous n'avez pas fait à l'automne ; diviser les ciboules, les civettes, planter les oignons de Nori ; continuer les semis de pois radis, afin que la cuisine soit abondamment pourvue, etc., etc.

Dans une prochaine causerie je vous dirai quelques mots du jardin fruitier et de la restauration des vieux arbres.

Un ami de la terre.

VINET PIERRE.

A. G. P. B.

La Situation du Marché

Aucune amélioration notable n'est à signaler dans la tenue des cours depuis quinze jours. La cote officielle est restée au niveau constant de 107 francs et le courant au marché réglementé a varié de 109 à 110 francs.

En culture les cours de la région Nord, parisienne et Est oscillent toujours autour de 98 à 104 francs, suivant les rayons et les qualités de blé. Les départements du Nord se sont mieux tenus. Dans le Centre, un léger fléchissement s'est produit sous l'influence des offres.

Si les cours sont restés dans l'ensemble tout aussi désastreux, un facteur favorable est à noter : les offres ont été très retreintes malgré la période de faiblesse et les besoins d'argent.

La réserve des acheteurs très peu empressés, n'a donc pas accentué encore plus la faiblesse du marché comme on aurait pu craindre.

Si les producteurs mesurent leurs offres pendant quelque temps encore, la demande devra en repartir la première et les cours en subiront le contre-coup favorable.

L'évolution de la situation sera dominée par d'autres éléments :

a) Les disponibilités, dont beaucoup de producteurs eux-mêmes pensent avoir surestimé l'importance. Sans doute reste-t-il encore beaucoup de blé, mais pas autant qu'on l'aurait cru. La proportion moyenne de la récolte déjà écoulée dans chaque région, fait en général apparaître que l'ensemble des ressources est sérieusement entamé.

D'autre part, des déceptions sont signalées à l'égard de la qualité des blés restant à battre et à livrer.

b) L'état des blés en terre ne peut avoir encore d'influence marquée sur l'orientation des cours. Mais nombre de producteurs s'inquiètent du développement des mauvaises herbes, de la végétation anormale du blé et des répercussions du froid.

c) La demande des régions déficitaires se développera maintenant plus nette et plus active parce que les ressources s'épuisent dans leur

premier rayon d'approvisionnement. Cette demande agira comme un stimulant plus ou moins actif sur les marchés des régions surproductrices.

d) Les mesures qui découleront du vote du projet de loi relatif au blé auront un effet qui peut être déterminant pour la revalorisation progressive des cours.

Appel aux Producteurs de Blé

La situation du Marché s'aggrave de jour en jour.

Depuis six mois, nous n'avons cessé d'alerter les Pouvoirs publics, d'employer tous les moyens d'action, trop limités, dont nous disposons, pour arracher les mesures de sauvegarde indispensables.

Et pourtant dans certaines régions, les cultivateurs trouvent notre action trop tiède, insuffisamment énergique.

Par contre, on nous reproche dans certains milieux, notamment dans les milieux parlementaires, d'exciter les cultivateurs et de provoquer des manifestations de plus en plus nombreuses et violentes. Quelques sénateurs prétendent que cette agitation est superficielle, qu'il n'y a pas de crise du blé, qu'ils ne reçoivent aucune protestation de leurs électeurs paysans.

On nous accuse d'exagérer la gravité de la crise, de demander des mesures excessives que la culture ne désire pas, si elle n'était pas poussée par nous et par ses groupements.

Aux Agriculteurs eux-mêmes, nous laissons le soin de répondre. Il leur appartient d'intervenir directement auprès de leurs élus ; il leur appartient de mener l'action politique qu'ils jugent opportune ou nécessaire.

Cela n'est point notre tâche.

Notre rôle consiste à intervenir sans relâche auprès des Pouvoirs publics pour obtenir les mesures efficaces pour la revalorisation des cours du blé.

Nous avons utilisé tous les moyens, avec toute l'énergie possible, pour obtenir le redressement des prix.

Si nous avons trouvé, au sein du Gouvernement et du Parlement, des appuis très favorables, il s'en faut de beaucoup que nous ayons obtenu, en temps utile, tout ce que nous demandions pour le salut des cultivateurs.

Les mesures prises jusqu'ici ont toujours été incomplètes ou trop tardives, amoindries, limitées, données comme à regret ; et cela leur a enlevé la plus grande partie de leur efficacité.

De cela, nous dégageons notre responsabilité.

Nous savons que les spéculateurs à la baisse et les éternels adversaires de la culture cherchent à diviser les cultivateurs, à opposer ceux qui ont vendu à ceux qui n'ont pas vendu ; à dresser les producteurs les uns contre les autres, à leur faire perdre tout contact, à leur faire perdre tout esprit d'association. — Travail de désorganisation qui leur laisserait le champ libre s'il réussissait.

Les cultivateurs ne s'y laisseront pas prendre ; instruits par l'exemple d'autres corporations, assez disciplinées et organisées pour imposer leur volonté, ils sauront réclamer, avec leurs groupements agricoles, les mesures qui rétabliront la confiance, permettront de rattraper le temps perdu et provoqueront une hausse immédiate, indispensable, des cours.

Le Projet sur la Défense du Blé

La Commission des Finances du Sénat avait renvoyé le projet gouvernemental, dans sa séance du 29 décembre ; elle en a repris l'étude le 13 janvier pour le renvoyer à nouveau.

Enfin, après 15 jours de discussions très ardues, elle a fini par adopter avec quelques retouches dans sa séance du 13 janvier.

L'A.G.P.B., pendant cette période, a multiplié ses interventions auprès des membres du Sénat dans tous les départements les groupements agricoles ont touché directement leurs parlementaires.

L'action personnelle du ministre

de l'Agriculture, qu'il faut en remercier, a permis de vaincre les résistances de la Commission des Finances.

Ainsi a été obtenue, malheureusement avec combien de retard, une décision que toute l'opinion agricole attendait.

Le Sénat paraît avoir compris que les producteurs sont à la limite de leur résistance matérielle et morale et qu'on ne pouvait pas indéfiniment retarder les mesures nécessaires qui leur avaient été promises.

Le projet retardé doit maintenant être voté, sans aucun retard, par le Sénat et par la Chambre.

Il faudra alors le mettre immédiatement en application.

Dès qu'il sera définitivement adopté, nous adresserons à tous les groupements avec les décrets d'application, tous commentaires et explications nécessaires.

Ce projet est loin d'être parfait ; il ne correspond pas exactement aux demandes que l'Association des Producteurs de blé avait formulées. Les retards apportés à son vote en diminueront l'efficacité.

Tout de même, si le projet est appliqué dans de bonnes conditions, — et nous avons à ce sujet formé des suggestions précises, — son efficacité est certaine.

Si l'on adopte des modalités d'application simples et précises, la base d'un prix minimum suffisant pour donner des garanties et un encouragement tangible à ceux qui feront l'opération du report ; si tous les groupements agricoles n'hésitent pas à faire un effort pour collaborer à son application, le projet doit donner l'impulsion qui entraînera le redressement des cours.

Dès que le projet sera voté, tous les groupements doivent être prêts à en tirer le meilleur parti, pour la défense du marché.

L'Exportation

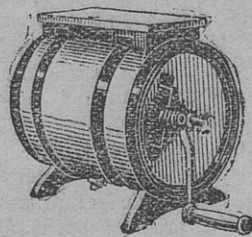
Nous avons demandé qu'une partie du crédit destiné à la défense du marché soit affectée à une première tentative d'exportation.

Machines Agricoles



Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie. Modèle visible au Syndicat.



10 litres, 175 fr. ; 20 litres, 185 fr. ; 30 litres, 200 fr. ; 40 litres, 230 fr. ; 50 litres, 245 fr. ; 60 litres, 275 fr. ; 80 litres, 320 fr. ; 100 litres, 350 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 395 fr. départ.

Ecremeuses

Machines robustes et pratiques, munies d'un compteur de tours automatique. Coussinet avec douille interchangeable et ressort.

Avec Bol à lamelles : 65 litres, 850 francs ; 120 litres, bassin droit, 1.000 francs ; bassin déporté, 1.100 francs.

Avec Bol à assiettes : 75 litres, 850 fr. ; 130 litres, bassin droit, 1.000 fr. ; 130 litres, bassin déporté, 1.100 fr.

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.



Autre marque réputée :

Débit. 80 litres. B. central, 865 fr. — 115 — — — 990 — — 115 — B. déporté 1.070 — — 150 — B. central, 1.140 — — 150 — B. déporté 1.240 —

Remise à nos adhérents. Réparations et pièces de rechange assurées par le Syndicat, à Nantes.

Moulins Agricoles

MOULINS GROS MODELES avec meules en composition émeraude-silex, à longue durée, pouvant moulinier à n'importe quel degré de finesse toutes graines et tous produits divers. Le réglage s'opère une fois pour toutes. Un levier à excentrique supprime instantanément le contact des meules, sans modifier le réglage, d'où une supériorité énorme sur les autres systèmes. Roulements doux, à l'abri des poussières ; graissage silencieux.



par « Stauffer » ; fonctionnement silencieux.

N° 1 débit 100 à 150 kgrs... 940 fr.
N° 2 — 200 à 300 — — 1.170 fr.
N° 3 — 300 à 600 — — 1.660 fr.
N° 4 — 600 à 900 — — 2.470 fr.

Ces prix s'entendent sur bâti et pieds fonte. Ces moulins, sur socle, réduction de 100 francs.

Prix départ usine. Remise intéressante à nos adhérents.

APLATISSEURS DE GRAINS, APLATISSEURS-CONCASSEURS et MOULINS AVEC APLATISSEUR, sur demande.

Hache-Paille

A bras sur 4 pieds bois
N° 4 Bouche 130 m/m débit 50 k. 265 »
N° 5 — 195 m/m — 90 k. 365 »
N° 6 — 197 m/m — 90 k. 435 »
N° 7 — 210 m/m — 100 k. 450 »

Au manège ou au moteur, pieds fonte
N° 11 Bouche 197 m/m débit 190 k. 515 »
N° 13 — 210 m/m — 240 k. 830 »

Tous ces modèles, sauf le N° 4, ont deux longueurs de coupe : 6 et 12 millimètres. Modèles à plus gros débit sur demande.

Prix départ usine et remise à nos adhérents.

Brouettes à sac

Modèle chêne verni, force 120 kilos : 70 francs. Force 200 kilos : 90 francs. Prix départ usine et remise.

Nombreux modèles des meilleures marques, pour manche à bras, au manège, ou au moteur. Voici un aperçu de quelques types :

PETITS MOULINS-CONCASSEURS avec distributeur automatique convenant pour moulinier et concasser :

blé, orge, sarrasin, fèves, pois, etc... l'essence de mouture réglable au moyen d'une vis, qui éloigne ou rapproche les meules. Celles-ci sont en fonte trempée, d'une dureté exceptionnelle et se remplacent après usage.

N° 1, sur pieds bois, avec manivelle et volant, deux vitesses, meules de 170 m/m, débit 40 à 80 litres à bras... 310 fr.

N° 2, sur pieds bois, avec deux manivelles et volant, meules de 220 m/m, débit 80 à 100 litres, à bras... 520 fr.

N° 2, sur colonne en fonte, avec poulie-volant, sans manivelle, pour moteur, débit 150 à 200 litres... 520 fr.

Ces différents moulins sont livrés avec meules pour grains durs. Pour l'avoine, demander meules spéciales. Remise à nos adhérents.

Pompes à purin

En tôle galvanisée, diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, puis à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptent à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.
N° 1, 2°60 à 3°60 285 fr.
N° 2, 3° à 4°50 325 fr.
N° 3, 4°20 à 5°75 375 fr.

Support fixe pour ces pompes : 110 fr.

Modèle spécial sur brouette, avec 2 mètres de tuyau caoutchouc : 530 fr.

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Râteaux

En ferement en acier ; dents plates, embrayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux :

22 dents, larg. travail 1°95. 920 fr.
24 — — — 2°10. 950 »
26 — — — 2°25. 980 »
28 — — — 2°40. 1.010 »

Machines livrées franco (transport déduit sur facture)

Remise à nos adhérents.

Quantités limitées. Types légers sur demande.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés ; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable.

Paliers graisseurs du vilebrequin à l'huile. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embrayage perfectionné. Travail 2 mètres.

Avec 6 fourches en 1 pièce. 1.085 fr. Modèle léger, à roues basses 1.010 »

Livrées montées, port rembourse sur facture (gares grands réseaux).

Remise aux adhérents.

Faneuses Relatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.760 francs. Tous modèles. Nous consulter.

Prix valables jusqu'à épuisement des quantités retenues par le Syndicat.

Abreuvoir « LE MODERNE »

Série courante, demi-rond, avec pieds, hauteur 0 m. 65.

Abreuvoir « LE MODERNE »

Abreuvoir « LE MODERNE »

Abreuvoir « LE MODERNE »

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 23 Janvier 1932

ANIMAUX	Amarrés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.498	3.400	7 20	5 70	4 40	8 10	4 32	3 13	2 20	5 02
Vaches.....	1.715	1.600	7 00	5 10	3 80	8 40	4 20	2 80	1 90	5 37
Taureaux.....	425	400	5 60	4 70	4 30	6 20	3 35	2 68	1 15	3 85
Veaux.....	1.935	1.900	13 50	12 00	9 00	14 80	8 10	7 85	4 95	9 17
Moutons.....	11.623	11 500	16 70	14 00	8 40	18 20	8 35	5 17	3 70	9 10
Porcs.....	2.301	2.301	11 28	10 86	7 56	11 72	7 90	7 60	5 40	8 20

Du Jeudi 26 Janvier 1932

ANIMAUX	Amarrés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.458	1.350	7 20	5 70	4 40	8 10	4 32	3 13	2 20	5 02
Vaches.....	719	580	7 00	5 10	3 80	8 40	4 20	2 80	1 90	5 37
Taureaux.....	297	280	5 60	4 70	4 30	6 20	3 35	2 58	1 15	3 85
Veaux.....	1.501	1.450	13 50	11 80	9 00	14 80	8 10	6 72	4 95	9 17
Moutons.....	6.568	6.500	16 70	10 20	8 60	18 20	8 35	5 25	3 78	9 10
Porcs.....	1.701	1.701	11 28	10 86	7 72	11 72	7 90	7 60	5 40	8 20

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.638, — Maine-et-Loire, 285; Sarthe, 110; Mayenne, 130; Loire-Inférieure, 175; Indre-et-Loire, 60; Deux-Sèvres, 150; Vienne, 190; Vendée, 368. VEAUX : 1.935, — Maine-et-Loire, 155; Sarthe, 315; Mayenne, 120; Indre-et-Loire, 40.

MOUTONS : 11.523, — Vienne, 181; étrangers, 850.

PORCS : 2.301, — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 210; Mayenne, 40; Loire-Inférieure, 390; Indre-et-Loire, 40; Deux-Sèvres, 60; Vendée, 150.

La Pomme de Terre dans l'Alimentation du Porc

L'effondrement des cours des denrées agricoles et notamment de la pomme de terre doit inciter les cultivateurs à rechercher les moyens de les utiliser largement pour l'alimentation du bétail de la ferme.

Telle est la pomme de terre, dont nous avons déjà montré les heureux résultats dans l'engraissement des bovins.

Mais elle convient encore mieux dans l'engraissement des porcs. Elle est, en effet, très riche en fécule composant les hydrates de carbone, elle est pauvre en matières azotées.

Aussi, est-elle indiquée pour les porcs d'engraissement bien plus que pour les porcs d'élevage. Là, il faut l'associer à des produits riches en matière azotée, corrigeant ainsi la faible teneur du tubercule.

En association avec le lait écrémé, elle donne partout de remarquables résultats, et peut ainsi constituer une base d'alimentation pour les animaux à l'engrais.

Cela est si vrai que l'on constate un véritable parallélisme entre l'abondance de la récolte en pommes de terre et celle de la production porcine.

Celle-ci s'en ressent immédiatement, mais, lorsque les tubercules sont en récolte défective, le cheptel porcin accuse tout de suite une régression.

Que nos éleveurs de porcs profitent donc de la récolte copieuse de cette année, pour accroître le nombre de leurs animaux d'engraissement.

C'est au Danemark et en Allemagne, où l'élevage du porc est particulièrement en honneur que des expériences diverses ont montré les modalités d'emploi les plus avantageuses de ce précieux tubercule.

On a constaté que 200 kilos de pommes de terre cuites avec du lait écrémé, valent autant que 50 kilos de grains avec la même quantité de lait écrémé.

La qualité de la viande de porc engraisée à la pomme de terre et au lait écrémé est absolument hors de pair.

Les pommes de terre peuvent être données crues ou cuites.

Les animaux nourris aux pommes de terre crues ne présentent aucun trouble digestif.

Mais l'assimilation des pommes de terre cuites est beaucoup plus complète, puisque les animaux nourris avec celles-ci, ont un croît journalier en poids, qui est double de celui des animaux nourris aux pommes de terre crues.

La cuisson préférable est celle à la vapeur, ou dans une faible quan-

tité d'eau. Les pommes de terre cuites sont mélangées aux autres aliments, après qu'elles ont été écrasées.

Evitons d'en laisser de gros morceaux, car le porc, très glouton, mange avidement et un cas de strangulation peut survenir.

On a objecté, à la cuisson de la pomme de terre, le prix du combustible employé. C'est une dépense largement compensée par l'augmentation de poids qui résulte de ce mode de préparation, et de la quantité d'aliments épargnés.

Pour l'alimentation des porcs, on aura soin de choisir des pommes de terre particulièrement riches en fécule.

On a constaté, en effet, que le coefficient de digestibilité qui est de 98 % des principes hydro-carbonés chez le porc, n'est que de 90 % chez les ruminants, lorsque la pomme de terre est cuite.

Signalons qu'une des variétés les plus riches en fécule est la Richter Imperator, qui en contient 10 %; la Chardon n'en a que 6 %.

Revenons encore que les pousses de pommes de terre, les parties de la surface qui ont verdi doivent être écartées de la consommation. Elles contiennent, en effet, un poison très nocif : la solanine, à dose très concentrée.

Voici quelques modèles de rations :

Porc à l'engrais
Tourteau de coprah..... 0 kg. 250
Déchets d'abattoir cuits..... 0 kg. 500
Pommes de terre cuites..... 3 kg.
Lait écrémé..... 2 litres

Ration pour verrats
Pommes de terre cuites... 3 kg.
Farine 1 kg. 500
Herbe 1 kg. 500
Petit lait..... 2 litres
Eaux grasses..... 3

Ration pour truies en gestation
Pommes de terre cuites... 3 kg.
Citrouille 1 kg.
Farine d'orge..... 1 kg. 500
Petit lait..... 2 litres
Eaux grasses..... 3

Ces rations ont été établies par Dechambre, dont on connaît l'autorité en zootechnie. Elles offrent donc toutes garanties.

P. HERSE.

Pendant que vous dormez

Rats et Souris dansent et rongent

"VIRUS ROUGE" Tueur de Rats vous en débarrassera

Pharm.-Drug. Amp. 4.50 - Els OLIVIER, Avignon

Chronique Fiscale

Biens ruraux recueillis en ligne directe descendante
Exonération des Droits d'enregistrement

Aux termes de l'article 18 de la loi de finances du 31 mars 1931, la valeur des immeubles définis par la loi du 22 février 1931, est déduite, pour la perception de la taxe successorale et des droits de mutation par décès, de l'actif net global des successions en ligne directe descendante, à condition :

1° Que les immeubles soient à usage d'exploitation agricole, ou d'une exploitation artisanale visée à l'article 9 du décret du 9 février 1931;

2° Que ladite exploitation ait été assurée par le défunt avec l'aide de sa famille et d'un seul domestique ou ouvrier. Cette exonération est, en outre, subordonnée à l'engagement que devront prendre le ou les héritiers, ou l'un d'entre eux, de continuer l'exploitation dans les mêmes conditions que celles prévues par le paragraphe précédent et ce, pendant cinq ans, à dater de l'ouverture de la succession.

Si l'héritier décède avant l'expiration du délai prévu, le complément de la taxe devient exigible, à moins que l'engagement ne soit pris, pour la période restant à courir, par un des autres descendants du défunt.

Les biens ruraux définis par la loi du 22 février 1931, peuvent comprendre soit une maison ou portion de maison, soit à la fois une maison et des terres attenantes ou voisines, occupées et exploitées par la famille. La valeur dudit bien, y compris celle du cheptel, du matériel, outillage, et des immeubles par destination, ne devra pas, lors de sa fondation, dépasser 40.000 francs.

La demande en exonération doit, en principe, être libellée au pied de la déclaration de succession. Elle contiendra l'évaluation détaillée des immeubles et mentionnera les indications cadastrales s'y rapportant.

Ainsi que nous l'avons déjà fait connaître, il n'y a pas lieu de rechercher si, dans leur ensemble, les immeubles ont ou non, le jour de l'ouverture de la succession, une valeur supérieure à 40.000 francs; dès lors qu'une partie de ces immeubles remplit les conditions exigées, la valeur de cette partie peut être déduite de l'actif global jusqu'à concurrence de 40.000 francs.

Les intéressés trouveront auprès du receveur du bureau compétent, des instructions d'ordre pratique pour la rédaction de leur demande en exonération et de l'engagement auquel ils sont tenus.

"SOYEZ PRÉVOYANTS"

Ayez toujours sous la main, dans votre garage, un bidon de 20 litres ou un tonneau de 50 litres d'huile D.F. des Etablissements DESMARIS (FR)-RES, 42, rue des Mathurins, PARIS (8^e).

Vous éviterez ainsi tous les ennuis causés souvent par un graissage insuffisant, lorsque vous manquez d'huile au moment de partir.

CHEMINS DE FER D'AL., DE L'Est, DE L'Etat, DU Midi, DU Nord, DU P. O. ET DE P.-L.-M.

Colis express à destination de l'Etranger

Commerçants, fabricants et producteurs industriels ou agricoles qui, au départ des principaux centres, avez à expédier d'urgence à vos correspondants ou à vos clients des principales villes allemandes, suisses et suisses des colis de moins de 100 kilogrammes de marchandises de toute nature (échantillons, fourrures, appareils divers, pièces de rechange, produits chimiques ou autres, vêtements, fleurs, primeurs, etc.).

Profitez des acheminements directs par les trains rapides sous le régime des colis express internationaux.

Consultez les services commerciaux ou les principaux gares des grands réseaux qui vous communiqueront les prix et les conditions d'application de ces tarifs.

agriculteurs...
mieux vaut tard
que jamais...
vous pouvez encore
épandre votre
Superphosphate de chaux.
il peut être appliqué
en tous temps,
commandez
tout de suite

COMMISSION DÉPARTEMENTALE
DU CHATAIGNIER

La Commission du Chataignier a livré tous les plants japonais «tamba» de 1, 2 et 3 ans dont elle pouvait disposer. La réduction de ses ressources ne lui permet pas de s'en procurer d'autres.

La Commission peut encore accepter des demandes pour des plants tamba d'un an (semis) jusqu'à concurrence de 800 plants.

Pour les plants indigènes elle est moins limitée. Elle continuera à accepter des commandes nouvelles jusqu'à l'épuisement prochain de ses crédits.

Il est rappelé que les livraisons se font aux conditions suivantes :

Plants des pépinières Perrau, Leclerc, et Clémot, de Montrevault

1 an, semis hauteur environ 10-20..... 6 fr. »

2-3 ans, semis beau choix, hauteur environ 30-80.... 9 fr. 50

2-3 ans, semis choix fort, hauteur environ 80-150.... 13 fr. 80

Plants très forts, genre petits baliveaux..... 18 fr. »

Ces prix s'entendent emballage gratuit mais port dû.

Les commandes devront être remises ou adressées, accompagnées de leur montant, au Trésorier de la Commission du Chataignier, Préfecture de Nantes, 2^e Division, n° 23.

N'oubliez pas de faire votre
commande d'AMMONITRE
GRANULÉ pour le printemps.

GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER
FRANÇAIS

LE « PORTE A PORTE » RÉALISÉ
PAR LES CHEMINS DE FER

Les Réseaux, soucieux d'éviter à leurs clients l'obligation de se rendre à la gare ou dans le Bureau de ville le plus voisin pour faire leurs expéditions, viennent de proposer à M. le Ministre des Travaux publics de généraliser les mesures déjà en vigueur dans certaines gares en faisant assurer par tous leurs services de factage et de camionnage l'élévation des marchandises à domicile, tant en grande qu'en petite vitesse et pour les expéditions en port payé aussi bien qu'en port dû.

Si ces dispositions sont approuvées, les expéditeurs désirant en bénéficier n'auront qu'à écrire ou téléphoner au Chef de Gare pour que les colis à expédier soient pris sans retard à leur domicile.

A l'arrivée, ces colis seront livrés d'office au domicile du destinataire, sauf ordre contraire.

MALADES
qui avez tout essayé et qui souffrez des
RHUMATISMES

pour vous guérir

adressez-vous au
CENTRE DE TRAITEMENT PAR
L'OCTOZONE

18, Rue Lafayette - NANTES

Consultations gratuites tous les jours
sauf le lundi

Prix des Engrais

M. Marcel Donon a montré récemment que la France est aujourd'hui en mesure de produire les engrais nécessaires à son agriculture, à des conditions favorables.

Il indique qu'en ce qui concerne les prix, les coefficients d'augmentation par rapport à 1913 s'établissent à :

2,58 pour le sulfate d'ammoniaque ;
3,31 pour le nitrate de soude ;
4, » pour le sulfate de potasse ;
3,43 pour la sylvinite.

On nous a fait, d'autre part, remarquer que si l'on tient compte des deux baisses successives de 10 % et de la dernière baisse d'environ 8 % sur les prix des engrais azotés, les avantages conquis de haute lutte par les organisations agricoles peuvent s'évaluer, pour l'agriculture française, à environ 250 millions de francs.

Colle liquide à la Gélatine purifiée
MARQUE S.C.E.

La dose à employer dans les cas ordinaires est de 1 litre par 11 hectares (5 barriques) de vins à coller.

Le prix de détail est fixé à 6 fr. le litre nu, départ Angers.

Ou 5 60 le litre nu de 6 à 25 litres.

— 5 30 — 26 à 50 —
— 5 » — 51 à 100 —

Passer commande au Syndicat.

HERNIE
CHUTES DE LA MATRICE
CLIG MÉDECINE CHIRURGIE
DÉPLACEMENTS
DES ORGANES
PAR LA MÉTHODE
LEROY

LA HERNIE presque toujours
constatable par
une grosseur apparente — le plus souvent dans l'aine — est une blessure toujours dangereuse!

Dangereuse parce qu'elle peut augmenter par surprise ou PLUS ENCORE s'ENTRANGLER SANS PRÉVENIR.

Dans des deux cas, elle nécessite une solution immédiate.

Première solution : l'OPÉRATION, laquelle est d'ailleurs insignifiante et rapide.

2° UN TRAITEMENT RATIONNEL

d'applications progressives, un peu plus long, mais qui permet immédiatement, sans danger, un travail sûr.

Les Messieurs peuvent se catégoriser en deux catégories :

Les premiers (TRAVAILLEURS S. INTELLECTUELS, employés), doivent recourir à l'opération, étant donné qu'ils n'ont presque pas de répercussions postérieures à craindre.

Les autres, TRAVAILLEURS MANUELS (cultivateurs et ouvriers), après même intervention chirurgicale, se verront dans l'obligation de porter un appareil post-opératoire, car, dans cette catégorie, les efforts quotidiens sont des provocateurs de la rechute dans une grosse proportion.

Pour la première solution, s'adresser au médecin habituel et, par son intermédiaire, au chirurgien choisi.

Pour la seconde, s'adresser à M. LEROY, Spécialiste, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay), NANTES, qui vous recevra gratuitement dans son cabinet, tous les samedis de 9 heures à 4 heures.

Châteaubriant, mercredi 1^{er} février, Hôtel de la Gare.

Ancenis, jeudi 2^e fév., Hôtel des Voyageurs.

Nort, vendredi 3^e fév., Hôtel de Bretagne.

Nozay, lundi 6^e fév., Hôtel du Pélican.

Blain, mardi 7^e fév., Hôtel du Vieux-Chêne.

Sainte-Pazanne, vendredi 10, Hôtel du Cheval-Blanc.

N. B. — En ce qui concerne les CHUTES DE MATRICES, pour les mêmes raisons citées plus haut et pour les personnes actives, la Deuxième Solution est à préconiser.

Madame LEROY reçoit les DAMES.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

87. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel Blanc 4986, 5409; Coudère 13; Seibel Rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 6905, 7053, 8745, 8748, 8916; Baco Rouge, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. Authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur à la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

208. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

216. — A vendre, beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser M. Robert-Morice, à Sainte-Luce (L.-I.).

220. — A vendre, jeunes reproducteurs mâles, race Maine-Anjou, meilleure origine, prix abordables. Ecrire à Mme Veuve Sautureau, Le Pallet (L.-I.).

221. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Croix (Maine-et-Loire). Offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux; 10 pomiers, tige 2 mètres, 0°10 à 0°12 de tour, 185 fr.; 0°08 à 0°10, 140 fr.; 10 poiriers sur cognassier, 50 francs. Franco toutes gares. Prix-courant franco.

229. — A vendre, plants de vigne, Hybrides producteurs racinés des meilleures variétés : Seibel blanc n° 880, 4986, 5409, 6468; Seibel rouge 4643, « Le Roi des Noirs », 5455, 5437, 5487, etc.; Baco rouge n° 1 et blanc n° 22 A; Berthille Seyve 401 et 2862 « Le Commandant »; Coudère; Gailard; authenticité garantie à 100 %; notice descriptive et prix-courant franco. S'adresser M. A. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer.

258. — Porcs race Craonnaise pure. Reproducteurs et porcelets à vendre toute l'année. Jeunes vœux et taureaux Maine-Anjou, origine garantie. M. Leroy Henri, au Fougeray, Cossé-le-Vivien (Mayenne).

5. — M. Meneux Auguste, viticulteur au Guéneau, La Chapelle-Basse-Mer, n'a plus de plants de vignes greffés, mais seulement quelques milliers de Noah et Hybrides racinés. Dès maintenant, on peut souscrire, pour l'automne prochain, des plants de vignes greffés et boutures racinées.

11. — Moteur huile lourde, 12 HP., à vendre, cause départ. Bon état, prix intéressant. S'adresser au Syndicat.

12. — A vendre, poussins, œufs à couvrir de Géantes noires de Châlans, de Favorables saumonnées, de Wyandottes et Leghorn blanches, grandes pondueuses. Elevage du Marais, Gautier, à Saint-Père-en-Retz (L.-I.).

13. — A vendre, 5 C.V. « Licorne », trois places, peut servir comme voiture de commerce. S'adresser à Mme de la Villemarqué, 16, rue Georges-Clemenceau, Nantes.

14. — A vendre, Institut de Beauvais, superbes produits, près Nantes. S'adresser au Syndicat.

15. — A affermer pour le 23 avril 1934, à prix d'argent ou à moitié fruits, en une ou deux exploitations, la ferme de la Charreau, commune de Montbert, contenant 31 hectares. S'adresser à M. Fleury, propriétaire, Montbert.

16. — A louer de suite, maison avec un hectare de terre ou plus.

des récoltes de
haute qualité:
plantes sarclées,
céréales,
moins de risques,
des bénéfices élevés
par l'emploi judicieux du
Superphosphate
de chaux
l'engrais phosphaté
par excellence

serre, châssis, arrosage moderne, gare proximité, sept kilomètres octroi. S'adresser au Syndicat.

DEMANDES

5. — Jeune homme, célibataire, très sérieux, muni de bonnes références, demande place de garde ou régisseur. S'adresser au Syndicat.

8. — On demande un ménage, garde-chasse connaissant bien son métier, femme cuisinière bonne à tout faire, pour Morbihan. S'adresser au Syndicat.

9. — Ménage cultivateurs, 40 ans, six enfants, demande une ferme à faire à moitié fruits, bétail avancé par le propriétaire, dans l'arrondissement de Paimbœuf si possible. S'adresser au Syndicat.

10. — On demande jeune fille 16 à 25 ans environ, assez forte, pour culture maraîchère autour de Nantes. S'adresser au Syndicat.

11. — Jeune ménage demande place comme vigneron ou culture ou petite bordure à moitié, femme occupée. Libre de suite. S'adresser au Syndicat.

MINORGA

Chlorate de Soude

en cristaux ou en poudre

pour le désherbage total

Dés herbant Agricole

Magnésien

pour la destruction

des

Prix-Courant

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sans variation.

Alimentation du Bétail

Brisures de Riz.....	Manq.
Farine de Manioc.....	96 »
Riz Saigon n° 1, par 100 kilos.	82 »
Issues de riz.....	70 »
Remoulage de fèves (sacs)	60 »
75 kilos logés sur wagon Nantes.	60 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes, Chantenay.	60 »

LE TITAN (au cours)
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine » au cours
Tourteaux Arachide « Armory » 90 »
Mais pour volailles (quantité importante, nous consulter) 93 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Proviende « Sucraff » N° 1... 72 »
— « Sucraff » N° 2... 69 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 25 % mélasse... 92 »
Aliment « Cofin », pour chevaux de campagne (sucré, avoine, tourteaux) 94 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs... 89 »
Optima pour porcelets et truies... 142 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima lait vert... nus 79 »
Optima lait vert... logés 84 »
Optima lait rouge... logés 102 »
Optima pour engraissement des bœufs... logés 93 »
Optima veaux élevage rouge, 102 »
Les 100 kilos logés.
Optima veaux élevage vert... 84 »
Les 100 kilos logés.
Optima farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos, 14 »
Quantité importante, nous consulter.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson.....	165 »
Granulé condensé.....	115 »
Grande Pondeuse.....	130 »
Farine de viande alimentaire	165 »
Farine d'os alimentaire.....	87 »
Coquilles huîtres broyées...	55 »
Les 100 kilos logés sur wagon Yerton.	

Proviendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments mélassés.

Mélasse Say..... 78 »
Son mélassé Say..... 86 »
Paille mélassée Say, 50 %... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gohelins et Pont-d'Andres.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses... 130 »
Proviende « LAPOX » pour lapins... 110 »
Farine de Poisson supérieure... 195 »
Viande extra... 195 »
Coquilles huîtres... logée 65 »
Sur wagon départ Nantes.

Huiles Comestibles

Établissements M. de la Tullaye
HUILE D'OLIVE
Par estagnon de 5 litres... 47 50 (logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres... 91 » (logés franco gare).

HUILE « LA DELICATE »

5 litres, La Délicate, logés franco gare, 31 fr.
10 litres, La Délicate, logés franco gare, 58 fr. 50.
5 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 25 fr. 25.
10 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 49 fr. 50.
28 litres, La Délicate, nus départ Nantes, 102 fr.

Produits Viticoles

Soufre sublimé... 120 »
Bouillie Azur... 175 »
Bouillie Bourasse... 175 »
logée en sacs de 50 k. 185 » les 100 k.
— 10 k. 190 »
en caisse de 12 boîtes de 2 kilos... 210 »

POMMES DE TERRE de SEMENCE

PRIX SAUF VARIATIONS

les 100 kil. logés	
Royale Jaune.....	80 »
Royale Kidney.....	65 »
Estherlagon.....	75 »
Idéal.....	75 »
Early Rose.....	72 »
Dekke Maizeux.....	72 »
Hollande Jaune.....	67 »
Plucke Saint-Malo.....	65 »
Belle de Juillet.....	67 »
Ronde Jaune.....	57 »
Abondance de Montvilliers.....	75 »
Fin de Siècle.....	65 »
Saucesse de Breizh.....	70 »
Bleue Précoce.....	67 »
Industrie.....	67 »
Chardon.....	60 »
Insult de Beauvais.....	65 »
Géante Sans Pareille.....	67 »

Autres variétés nous consulter.
Les prix ci-dessus s'entendent aux 100 kilos logés départ Bretagne.
Nous pouvons fournir, d'autre part, de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (M.-et-L.), les variétés : Jaune ronde et aussi Industrie et Insult de Beauvais, variétés saines, de gros rapport, au prix de 65 francs les 100 kilos logés en tubercules triés, ou à 75 francs les 100 kilos en tubercules calibrés, départ Maine-et-Loire. S'adresser au Syndicat.

Sulfate de Cuivre

Anglais et français... au cours
Pour toutes quantités nous consulter.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti
— pur... 255 »
— Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon Croix d'Or extra pur, 72 % huile... 200 »
Les 100 k. départ Nantes.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines
Voici les cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 23 janvier.
Farine de froment... 156 »
Bis au 1^{er} blanc, base 76 kil., l'hecto... 104 »
Bis au 2nd blanc, base 76 kil., l'hecto... 104 »
Blé sans ail, base 76 kilos... 105 »

Avoines grises ou noires... 70 »
Avoines bigarrées... 75 »
Sarrasin Bretagne... 82 »
Sarrasin Loire-Inférieure... 84 »
Orge indigène... 74 »
Orge Maroc... 61 »
Son bonne fabrication... 59 »
Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production. les 1000 kilos :
Paille de blé en bottes... 195 »
Paille d'orge en bottes... 185 »
Paille d'avoine en bottes... 190 »
Foin, les 500 kilos... 185 à 200 »

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 21 janvier
On cote le demi-kilo :
VEAUX : 481. — 1^{re} qualité, 5.25 à 7.75 (prix sur pied, tous kilos payables).
BOEUF : 9. — Devant : 1^{re} qualité, 3 à 3.50; 2^e qual., 2.50 à 3 fr.; 3^e qual., 1.25 à 2.25. Derrière : 1^{re} qualité, 3.75 à 4.50; 2^e qual., 2.50 à 3.50; 3^e qual., 2 à 2.50.
MOUTONS : 316. — 1^{re} qualité, 7 à 8 fr.; 2^e qual., 6 à 7 fr.; 3^e qual., 5 à 6 fr.
AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX
VEAUX. — Le kilo : 5.50 à 7.75.
BOEUF. — Le kilo : Devant : 1^{re} qualité, 3 à 3.50; 2^e qual., 2.50 à 3 fr.; 3^e qual., 1.25 à 2.25. Derrière : 1^{re} qualité, 3.50 à 4.25; 2^e qual., 2.25 à 3.25; 3^e qual., 1.75 à 2.25.
MOUTONS. — Le kilo : 1^{re} qualité, 7 à 8 fr.; 2^e qualité, 6 à 7 fr.; 3^e qual., 5 à 6 fr.
AGNEAUX sans tarif.

Il est à observer que ces prix s'entendent en ville, par kilo, de viande nette, à déduire 80 centimes. Moyenne des veaux : 5 fr. 80.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 23 janvier.
Artichauts, les 12, 15 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0.60. — Céleri rave, la botte, 6 fr. — Choux blancs, les 12, 12 fr. — Choux pommés, les 12, 12 fr. — Choux-fleurs, les 12, 15 fr. — Cresson, les 12, 12 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Endives, le kilo, 4 fr. — Epinards, le kilo, 3 fr. — Maïs, le kilo, 30 fr. — Navets, la botte, 1.50. — Noix, le kilo, 4 fr. — Oseille, le kilo, 3 fr. — Oignons, le kilo, 1.75. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Pissenlits, le kilo, 5 fr. — Poireaux, la botte de 30, 5.50. — Radis, les 12, 6 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Strophonères, le paquet, 2 fr. — Pommes

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 25 janvier.
POMMES DE TERRE. — La réunion des Innocents a été complètement nulle.

Les acheteurs, au surplus, n'ont pas de besoins immédiats, mais s'il s'en présentait on verrait quelques camions dans les environs immédiats de Paris ou dans le Loiret : ce cas ne s'est pas encore présenté et, comme il n'y a pas eu d'affaires traitées, aucun cours n'a été établi. A la rigueur on pourrait envisager une hausse de 3 à 8 fr. sur les prix de mercredi dernier.

CAROTTES.

Marché ferme avec peu de marchandise offerte. On cote aux 100 kilos wagons départ, marchandise logée : Poitou et Yonne, 45-50 fr.; Auxonne et Luc, 50-55 fr.; Meaux, 55-65 fr.; Loiret, 50-55 fr., ainsi que Saint-Omer.

NAVETS.

Cours très soutenus, bien qu'il y ait peu de transactions. On cote de 30 à 40 fr. pour toutes provenances.

OGNONS. — Les affaires ont été réduites à leur plus simple expression, mais il en a été traitées quelques-unes en commerce sur une base très ferme par rapport aux prix précédents. On cote en commerce aux 100 kilos wagons départ, marchandise logée : Poitou, 150; Auxonne, épousés, Mayé, 165; Loiret ou Verberie, 160-165; Cavallion, 90-100; Syrie, 95-98 Marseille.

Cours des Vins

Muscadet... 850 à 950
Gros-plant... 400 à 480
Noah... 160 à 200
Seibel... 380 à 425

MARCHÉS RÉGIONAUX

Au demi-kilo :
Beufs. — 1^{re} catégorie, 6 à 10 fr.; 2^e cat., 3 à 3.50; 3^e cat., 2 à 2.50.
Veu. — 1^{re} catégorie, 6 à 10 fr.; 2^e cat., 5.50 à 6 fr.; 3^e cat., 3.50 à 4 fr.
Mouton. — 1^{re} catégorie, 9 à 9.50; 2^e cat., 7 à 8 fr.; 3^e cat., 5 fr.
Pore. — 6.75 à 8.50.
Beurre. — 8 à 9 fr.
Lapin. — La douzaine, 7 à 7.50.
Poulet. — 7 à 7.50.

Blé, 105 à 106 fr. le quintal; avoine, 85 à 88 fr.
Beurre, 8.25 à 8.50 la livre; œufs, 3.25 à 3.75 la douzaine; poules et poullets, 5.50 à 6 fr. la livre; lapins, 3.25 à 3.50 la livre.

ANCIENS
Blé, 105 à 106 fr. le quintal; avoine, 85 à 88 fr.
Beurre, 8.25 à 8.50 la livre; œufs, 3.25 à 3.75 la douzaine; poules et poullets, 5.50 à 6 fr. la livre; lapins, 3.25 à 3.50 la livre.

ANCIENS
Blé, 105 à 106 fr. le quintal; avoine, 85 à 88 fr.
Beurre, 8.25 à 8.50 la livre; œufs, 3.25 à 3.75 la douzaine; poules et poullets, 5.50 à 6 fr. la livre; lapins, 3.25 à 3.50 la livre.

CANDÉ, 23 janvier.
Blé, 105-108 fr.; orge, 80-85 fr.; avoine, 85-90 fr.; sarrasin, 95-100 fr.; pommes de terre, 40-50 fr. Paille, les 1000 kilos, 170-200 fr.; foin, 300-400 fr.

Beurre, le demi-kilo, 8-8.50; œufs, la douzaine, 6.75-7 fr.; poulets, la couple, 28-36 fr.; canards, 28-32 fr.; oies grasses, 7 à 7.50 le kilo; oies courantes, 20-25 fr. pièce; lapins, la couple, 12-15 fr.; pigeons, 9-11 fr. la couple.
Porcs gras : amenés 30, vendu le kilo 7.75. Porcs maigres : amenés 80, la pièce 300 à 400 fr. Porcellons : amenés 350, la pièce 190-250 fr.

CHATEAUBRIANT, 25 janvier.

Blé, 100 fr.; avoine blanche, 90 fr.; avoines grises et noires, 90 fr.; blé noir, 85 à 90 fr.; orge, 85 à 90 fr. (mouture et brasserie); farine première qualité, 158 à 160 fr.; sons, 72 à 74 fr.

Foin, 250 à 300 fr. les 500 kilos; paille de froment, 200 à 250 fr.

Beurre ordinaire, en gros, le kilo, 13 fr.; beurre détail, 18 fr.

Viailles poules, la couple, 30 à 35 fr.; poulets, la couple, gros 32 à 35 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr.; poulets vivants, le demi-kilo, 4.75 à 5 fr.; canards, la pièce, 15 à 16 fr.; oies, 25 à 30 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, 12 à 15 fr.; lapins vivants, le demi-kilo, 2.50 à 2.75; lapereaux pour l'élevage, la pièce, 5 à 6 fr.; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; bécasses, 10 à 11 fr.; pigeons ramiers, 5 à 5.50.

Cidre, 140 à 145 fr. la barrique, droits en sus.
Beufs gras, le kilo sur pied, 2.75 à 3.25; bœufs de travail, la paire, 3,000 à 4,000 fr.; vaches grasses, le kilo sur pied, 2.50 à 2.75; vaches laitières, 1,500 à 2,000 fr.; taureaux, le kilo, 2.75 à 3 fr.; veaux, 5.50 à 5.75; génisses, 800 à 1,200 fr.; vaches, 500 à 600 fr.; porcs, le kilo 7.20 à 7.30; porcelets de trois mois, 250 à 300 fr.

PONTCHATEAU, 23 janvier.

Veaux amenés 75, le kilo de 5.75 à 6.75; moutons amenés 20, le kilo de 6 à 7 fr.
Beurre, la livre, 7-7.50; œufs, la douzaine, 6 à 6.50.
Poulets, la couple, gros 35-45 fr., moyens 30-35 fr.; canards, la pièce, 12-14 fr.; lapins, 5-22 fr.; pigeons, 5-6 fr.

NOZAY, 23 janvier.
Farine de froment, 158 à 160 fr.; farine de sarrasin, 175 à 178 fr.; aux 100 kilos, Froment, 100 à 101 fr.; seigle, 79 à 80 fr.; orge de mouture, 69 à 70 fr.; avoine, 77 à 78 fr.; sarrasin, 77 à 78 fr.

Foin, les 500 kilos, 145 à 150 fr.; paille pressée, 105 à 110 fr.
Cidre, la barrique, 120 à 130 fr., droits en sus.
Beurre, le kilo, en gros 12.90 à 14 fr., au détail 15 à 15.50; œufs, 6 fr.

Oies grasses, la pièce, 25 à 30 fr.; oies courantes, 12 à 13 fr.; lapins, 9 à 12 fr.

Porclets de six à huit semaines, 200 à 250 fr.; de deux à trois mois, 260 à 340 fr.; courants de trois à quatre mois, 350 à 430 fr.; jeunes truies adultes, 380 à 460 fr.

Beuf, le kilo sur pied, 2.80 à 3.25; vache, 2 à 2.60; veau, 4.80 à 6.50; mouton, 4.75 à 5 fr.; porcs gras, 7 à 7.50.
SAINT-ETIENNE-DI-MONTLUC.
Poulets, la couple, gros 40 à 50 fr., moyens 30 à 40 fr.; canards, la pièce, 18 à 24 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.

12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6.50; beurre, la livre, 8.50.
Veau le kilo, 6 à 7 fr.

PAIMBEUF

Farine, 155 à 160 fr.; blé, 105 à 108 fr.; avoine, 70 à 75 fr.; blé noir, 75 à 80 fr.; orge, 80 à 85 fr.; foin, les 500 kilos, 100 à 105 fr.; paille, 95 à 105 fr.

Poulets, 31 à 42 fr.; canards, 33 à 37 fr.; pigeons, 10 à 11 fr.; lapins, 18 à 23 fr.; oies grasses, 30 à 35 fr.

Beurre, le kilo 18.50, la livre 9 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 7 à 7.50.
Pommes de terre, le quintal, 30 à 35 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.70 à 3.10; taureaux, 2.60 à 3 fr.; vaches, 2.60 à 2.90; veaux, 5.20 à 5.60; moutons, 5.80 à 6.20; porcs, 6.70 à 7 fr.

PORNIC

Farines, 155 à 160 fr.; blé, 100 à 105 fr.; seigle, 75 à 76 fr.; sarrasin, 100 à 110 fr.; avoine, 92 à 95 fr.; orge, 88 à 90 fr.; foin, 120 à 125 fr.

Beurre, en gros 15 à 16 fr. le kilo, au détail 18.50 à 19 fr.; œufs, 8.50 à 9 fr. la douzaine.
Bœufs, 2.50 le kilo; vaches, 2.50; veaux, 7.50; porcs, 6.50; moutons, 5 fr.; porcs de lait, 250 fr. pièce; vaches amouillantes, 1,800 à 2,000 fr.; taureaux, 1,000 à 1,500 fr.

SAINT-PAZANNE

Blé, 100 à 105 fr.; avoine, 90 à 95 fr.; foin, les 500 kilos, 100 à 110 fr.; paille, 95 à 100 fr.; Poulets, la couple, 45 à 50 fr.; canards, la pièce, 15 à 16 fr.; oies, 25 à 30 fr.; pigeons, la couple, 12 à 20 fr.; lapins, la couple, 10 à 12 fr.; lapins vivants, le demi-kilo, 2.50 à 2.75; lapereaux pour l'élevage, la pièce, 5 à 6 fr.; lapins de garenne, 5 à 6 fr.; bécasses, 10 à 11 fr.; pigeons ramiers, 5 à 5.50.

Cidre, 140 à 145 fr. la barrique, droits en sus.
Beufs gras, le kilo sur pied, 2.75 à 3.25; bœufs de travail, la paire, 3,000 à 4,000 fr.; vaches grasses, le kilo sur pied, 2.50 à 2.75; vaches laitières, 1,500 à 2,000 fr.; taureaux, le kilo, 2.75 à 3 fr.; veaux, 5.50 à 5.75; génisses, 800 à 1,200 fr.; vaches, 500 à 600 fr.; porcs, le kilo 7.20 à 7.30; porcelets de trois mois, 250 à 300 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDIEUX
Beurre, la livre, 8 à 8.50; œufs, la douzaine, 6 à 6.50; poulets, la couple, 35 à 45 fr.; canards, la pièce, 12 à 14 fr.; lapins, 5-22 fr.; pigeons, 5-6 fr.; 11 à 15 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.; lapins, la pièce, 12 à 16 fr.

ANTHON-EN-RETZ
Foin, les 500 kilos, 90 fr.; paille, 55 fr.; Poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 40 à 45 fr., petits 35 à 42 fr.; canards, la pièce, 35 fr.; oies, 30 fr.; pigeons, la couple, 12 à 20 fr.; lapins, la couple, 18 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 8.50; beurre, le demi-kilo, 9 fr. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.60; bœufs de travail, la paire, 3,400 à 4,000 fr.; vaches grasses, le kilo, 2.50; vaches laitières, 1,500 à 2,000 fr.; taureaux, le kilo, 2.60; veaux, 5.50; veaux de lait, 5.50; génisses, 500 à 1,000 fr.; moutons, le kilo, 6 fr.; porcs, 4.75; porcs de lait, 200 à 300 fr.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.
L'Imprimeur-Gérant : O. GRIMAUD.

La foule envahit le salon, les connaisseurs sont au stand BERTRAND.

Tracteurs BERTRAND, Saint-Agnant-les-Maraix (Ch.-Inf.). - Catalogue G.

SAUVEZ VOS BOVINS

La doulve le démontre
FILIDOUVE EN 3 JOURS
Libré en capsules, le FILIDOUVE s'absorbe très facilement et sa composition d'acide filique pur, six fois plus actif que l'extraire éthéré de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.

Demandez aujourd'hui même notre brochure détaillée en utilisant le bon ci-dessous. Elle vous sera adressée gratuitement.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagnère
PARIS (19)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagnère, 75013-19
Veuillez m'adresser votre brochure gratuite : POUR LES OVIDES ET LES BOVINES CONTRE LA DOUVE
Nom et prénoms :
Adresse :
Département :

ALIMENT COMPLET économique

pour VEAUX porcelets
LACTINA SUISSE
ÉTABLISS BRUNNER
Villorbonne près LYON

MEUBLES DOCKS DU MOBILIER

11, Rue de Flandres
NANTES
Le plus Grand Choix Les Meilleurs Prix

Plus de Chevaux pousseurs

Généralisation et rapide de toutes les affections des bronches et du poulmon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (breuvé) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constatées. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31.50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

Monsieur le Professeur P. PARAT

Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)
Compte chèque postal 45782, Bordeaux.
Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

Pour convaincre d'autres malheureuses

9 février 1932.
Après avoir essayé en vain tous les remèdes pour ma dyspepsie opiniâtre dont je souffrais depuis très longtemps, sur les conseils d'une amie que votre TISANE DÉPURATIVE et vos PILULES SUPERBES DES CHARTREUX DE DURBON avaient guéri, j'ai aussi essayé votre TISANE. Depuis ce jour, je ne suis plus la même, j'ai recouvré la santé et la joie de vivre, aussi je vous autorise à publier ma lettre dans l'espoir qu'elle convaincra d'autres malheureuses.

Mme BELLANGER, 146, rue Voltaire, Le Mans (Sarthe).

Nous aussi, nous sommes convaincus qu'une pareille lettre ne laissera pas indifférentes toutes celles et tous ceux pour qui la digestion est devenue un supplice bi-quotidien et qui cherchent désespérément le chemin de la guérison. Mme Bellanger le leur ouvre tout grand, en leur indiquant le vrai remède : la cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, cet extrait naturel de plantes qui, en purifiant le sang des poisons qui l'encombrent, supprime radicalement l'inflammation du tube digestif et rétablit la digestion normale, le fonctionnement régulier des organes : vous tous que torture l'estomac, confiez votre guérison à la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, bientôt vous aussi nous remercerez.

Tisane, le flacon, 14.20
Baume, le pot... 8.95
Pilules, l'étui... 8.50
dans les pharmacies

Renseignements et attestations LABORATOIRES J. BELLWALD à GENEVRE

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Pépinières J. Bécigneul
48, Rue Haute-Pavée, NANTES - Tél. 110 74

TOUS ARBRES et ARBUSTES
- Catalogue franco sur demande -

CIDRE

COLORE - BONIFIÉ
CONSERVÉ - CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES PRODUITS GATÉ
EXIGEZ LA VRA